



PLAN LOCAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

2016  
2020

Ensemble pour une métropole durable

Villeray  
Saint-Michel  
Parc-Extension  
**Montréal** 

# Table des matières

<b>MOT DE LA MAIRESSE</b> .....	<b>3</b>
<b>DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE</b> .....	<b>4</b>
<b>MISE EN CONTEXTE</b> .....	<b>6</b>
Démarche montréalaise en développement durable .....	6
<b>PORTRAIT DE L'ARRONDISSEMENT</b> .....	<b>8</b>
Historique de la démarche.....	9
Défis et enjeux propres à Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension .....	9
<b>BILAN DES RÉALISATIONS</b> .....	<b>10</b>
<b>PLAN D'ACTION 2016-2020</b> .....	<b>11</b>
1 Réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles.....	12
2 Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources .....	14
3 Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé .....	16
4 Faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable .....	19
5 Mobilisation des parties prenantes .....	20
<b>BILAN 2016-2017</b> .....	<b>21</b>



# Mot de la mairesse



Au moment où les impacts des changements climatiques s'intensifient, nous devons plus que jamais unir nos forces pour construire des collectivités durables. Citoyennes et citoyens, entreprises et organismes, institutions et administrations publiques : nous jouons tous un rôle important pour assurer le mieux-être des générations actuelles et futures.

Responsable et tourné vers l'avenir, l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension s'est doté en 2011 d'un premier plan d'action qui inscrivait le développement durable au cœur même de ses décisions et de ses projets. Au fil des années, plusieurs réalisations ont contribué à rendre nos milieux de vie plus équitables, plus verts et plus sains, telles que la plantation de milliers d'arbres, l'aménagement de saillies de trottoirs végétalisées, la création de dizaines de ruelles vertes et l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation dans les rues et ruelles.

Malgré tout le travail accompli, nous ne devons pas relâcher nos efforts pour autant. De nombreux défis nous attendent encore, aussi bien la salubrité des logements et la lutte contre les inégalités que la saine gestion des matières résiduelles et la lutte contre les îlots de chaleur urbains. Dans la poursuite de ses efforts durables, l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension lance ainsi un deuxième plan d'action local, dont les actions et mesures ont déjà commencé à prendre forme.

Pour concrétiser cette démarche de développement durable, nous aurons besoin de chacune et chacun d'entre vous. Chaque petit geste, chaque petite initiative citoyenne peut faire toute la différence. Ensemble, dessinons l'avenir de nos communautés!

La mairesse d'arrondissement,

Giuliana Fumagalli

*« Il n'y a pas de passagers sur le vaisseau Terre. Nous sommes tous membres de l'équipage. »*

Marshall McLuhan, sociologue et philosophe

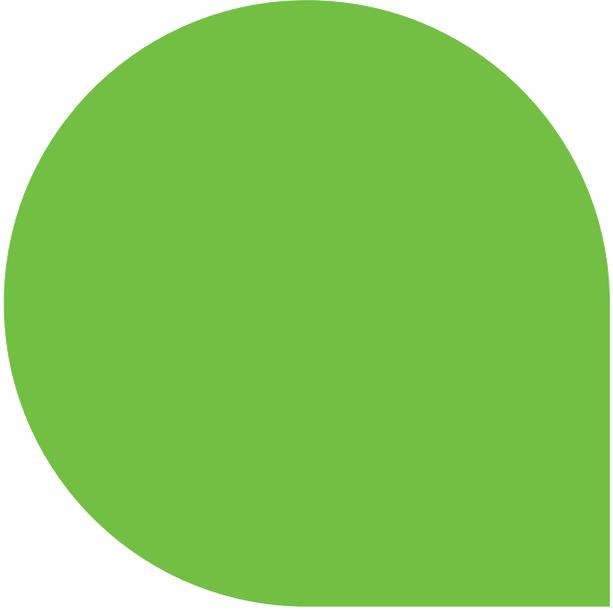
# Définition du développement durable

Le développement durable est un concept reconnu à l'échelle internationale. L'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension se joint à la Ville de Montréal et souscrit à la définition issue du rapport de la Commission Brundtland. Le développement durable y est défini comme :

*« ... un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »*



Le développement durable suppose un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable, qui repose sur une nouvelle forme de gouvernance favorisant la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision.



# Mise en contexte

## DÉMARCHE MONTRÉLAISE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Ensemble pour une métropole durable

En juin 2016, le conseil d'agglomération de Montréal adoptait le plan Montréal durable 2016-2020 suite à un vaste exercice de concertation mené auprès de plus de 230 partenaires dont plusieurs organisations montréalaises, villes liées, arrondissements et services centraux. Ces partenaires ont identifié 3 défis et 4 priorités d'intervention qui demandent d'agir en synergie et de consolider les interventions à l'échelle régionale et locale.

Les 3 défis de Montréal en matière de développement durable pour l'exercice de planification 2016-2020 ont été identifiés comme étant :

**1** | **MONTRÉAL SOBRE EN CARBONE**  
Réduire de 80 % les gaz à effets de serre (GES) d'ici 2050  
*Réduire et s'adapter*

**2** | **MONTRÉAL ÉQUITABLE**  
Améliorer l'accès aux services et aux infrastructures  
*Inclure et lutter contre les inégalités*

**3** | **MONTRÉAL EXEMPLAIRE**  
Adopter des pratiques exemplaires de développement durable  
*Tracer la voie et mobiliser*



Pour répondre à ces défis, Montréal durable 2016-2020 fixe 4 priorités qui sont déclinées en 20 actions. Pour obtenir un impact maximal sur l'ensemble du territoire, ces priorités et actions sont intégrées dans l'ensemble des démarches montréalaises dont :

- le plan d'action de l'administration municipale;
- les plans locaux de développement durable des arrondissements et villes liées;
- le plan d'action des organisations partenaires.

Finalement, le plan Montréal durable 2016-2020 rappelle les grandes cibles collectives qui résultent de différents exercices de planification et font état des engagements pris au niveau international.

### 3 défis

Montréal  
sobre en carbone

Montréal  
équitable

Montréal  
exemplaire

### 4 priorités d'intervention

Réduire les émissions de  
GES et la dépendance  
aux énergies fossiles

Verdir, augmenter la  
biodiversité et assurer la  
pérennité des ressources

Assurer l'accès à des  
quartiers durables,  
à échelle humaine et  
en santé

Faire la transition vers  
une économie verte,  
circulaire et responsable

### 10 cibles collectives

Réduire les  
émissions de GES  
de la collectivité  
de **30 %**  
d'ici 2020  
par rapport  
à 1990 et de  
**80 %**  
d'ici 2050

Atteindre la norme  
canadienne de  
**8,8 µg/m<sup>3</sup>**  
en matière de  
concentration de  
particules fines  
dans l'air ambiant  
d'ici 2020

Atteindre une  
part modale,  
à la pointe du  
matin, de  
**55 %**  
pour les  
déplacements à  
pied, à vélo ou  
en transport en  
commun d'ici 2021

Rétablir une  
consommation  
d'énergie  
équivalente ou  
inférieure à  
**2,17 GJ/m<sup>2</sup>**  
dans les bâtiments  
des secteurs  
commercial et  
industriel d'ici 2021

Augmenter l'indice  
de canopée de  
**20 à 25 %**  
d'ici 2025

Accroître à  
moyen terme  
la part des  
aires protégées  
terrestres à  
**10 %**  
du territoire

Atteindre  
les objectifs  
gouvernementaux  
de valorisation  
des matières  
recyclables  
**70 %**  
et organiques  
**60 %**  
d'ici 2020

Réduire de  
**20 %**  
l'eau potable  
produite par les  
usines de Montréal  
entre 2011 et 2020

Réduire de  
**10 %**  
la sédentarité  
de la population  
d'ici 2025 par  
rapport à 2012

Augmenter de  
**30 %**  
le nombre de  
certifications  
environnementales  
ou d'adhésions à  
des programmes  
environnementaux  
volontaires d'ici  
2020 par rapport  
à 2010

# Portrait de l'arrondissement

Situé au centre-nord de Montréal, l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension s'étend sur un territoire d'une superficie de 16,5 km<sup>2</sup>, délimité à l'ouest par la ville de Mont-Royal, au nord-ouest par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, au nord-est par l'arrondissement de Montréal-Nord, à l'est par l'arrondissement de Saint-Léonard et au sud par les arrondissements de Rosemont–La-Petite-Patrie et d'Outremont.

Près de 144 000 résidents issus de plus de 75 communautés culturelles différentes sont répartis dans les trois quartiers de l'arrondissement : Parc-Extension, Villeray et Saint-Michel. L'arrondissement est d'ailleurs le deuxième plus peuplé de la Ville de Montréal et le troisième plus dense, avec près de 8 700 résidents au kilomètre carré.

Grâce à son emplacement avantageux au cœur de l'île, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension permet une grande accessibilité aux artères principales ainsi qu'au réseau de transport collectif. Traversé d'est en ouest par l'autoroute Métropolitaine (A-40), l'arrondissement est desservi par plusieurs lignes de bus, neuf stations de métro ainsi que deux gares de train de banlieue. D'ici quelques années, les projets du SRB Pie-IX et du prolongement de la ligne bleue dans l'est bonifieront la desserte en transport en commun sur le territoire.

L'arrondissement compte également plus de 35 kilomètres de voies cyclables, une quarantaine de stations BIXI et 24 sites avec bornes de recharge électrique en plus d'être desservi par l'autopartage et les véhicules en libre-service.



## HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

Au cours des dernières années, l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a connu d'importants changements : ses quartiers se sont densifiés et verdifiés, la sécurité y a été rehaussée, ses installations culturelles et sportives ont été bonifiées, son économie locale s'est dynamisée et le site de l'ancienne carrière Miron a entamé sa métamorphose en un immense espace vert. Ces transformations ont comme dénominateur commun le développement durable de notre collectivité.

Depuis toujours, l'arrondissement veille à intégrer des pratiques responsables au cœur de ses activités. En décembre 2011, le conseil d'arrondissement a adopté une planification tournée vers l'avenir qui encadrerait les orientations de l'arrondissement dans un contexte de développement durable. Au terme de cette planification, 93 % des actions ciblées ont été concrétisées et certaines se poursuivent encore.

Afin de donner suite à cette première démarche porteuse, une dizaine de spécialistes issus de toutes les directions de l'arrondissement ont uni leurs forces afin de prioriser une série d'actions et de mesures innovantes à réaliser d'ici 2020. À partir des priorités établies dans le plan Montréal durable 2016-2020 de la Ville de Montréal, le Plan local de développement durable 2016-2020 guidera l'ensemble des orientations de l'administration pour les prochaines années en plus de favoriser la participation de toute la collectivité. De concert avec le milieu, l'arrondissement souhaite ainsi léguer aux générations futures des milieux de vie à échelle humaine à la fois écoresponsables, prospères, sains et inclusifs.



## DÉFIS ET ENJEUX PROPRES À VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION

Afin d'assurer son développement urbain, économique et social de manière durable, l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension devra tenir compte de plusieurs défis et enjeux, tels que :

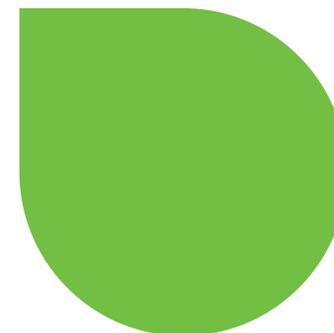
- L'accessibilité aux transports actifs et collectifs
- La sécurité des déplacements
- La lutte contre les îlots de chaleur urbains, notamment par l'augmentation de la canopée
- La saine gestion des matières résiduelles, notamment par la collecte des résidus alimentaires et des matières recyclables
- L'inclusion sociale et la lutte contre les inégalités
- L'offre de logements abordables et adaptés aux familles
- La salubrité des logements
- L'accessibilité à des aliments sains et diversifiés

# Bilan des réalisations

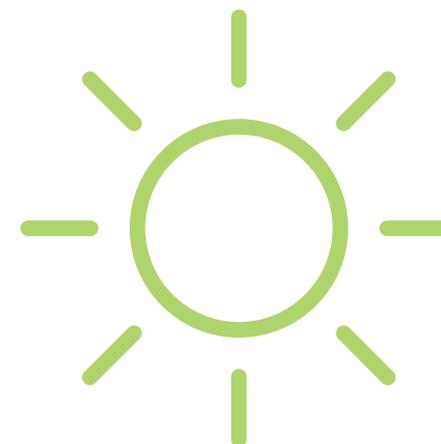
En décembre 2011, l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension a adopté son Plan local de développement durable 2011-2015 à la suite de l'adoption par la Ville de Montréal du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.

Dans son premier plan d'action, l'arrondissement avait établi 56 actions. Au terme de la démarche en 2015, 93 % d'entre elles avaient été atteintes. Voici un résumé des principales réalisations :

- Adoption d'un règlement rendant obligatoire un revêtement de toiture favorisant la réduction des îlots de chaleur urbains lors d'une rénovation ou d'une nouvelle construction
- Implantation de la collecte des résidus alimentaires auprès de 18 000 unités de 8 logements et moins à travers l'arrondissement
- Adoption du Guide d'aménagement des ruelles vertes
- Implantation de mesures d'apaisement de la circulation aux abords des écoles
- Adoption et application de la Politique municipale d'accessibilité universelle de la Ville de Montréal
- Augmentation du nombre d'espaces de stationnement réservés à l'autopartage et implantation des véhicules en libre-service sur l'ensemble du territoire
- Implantation de bornes de recharge pour les véhicules électriques
- Élaboration du Programme particulier d'urbanisme du secteur de la rue Jarry Est selon les principes de la Charte des milieux de vie montréalais et du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal



# Plan d'action 2016-2020



1 | RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES ET LA DÉPENDANCE  
AUX ÉNERGIES FOSSILES

2 | VERDIR, AUGMENTER LA BIODIVERSITÉ  
ET ASSURER LA PÉRENNITÉ DES RESSOURCES

3 | ASSURER L'ACCÈS À DES QUARTIERS DURABLES,  
À ÉCHELLE HUMAINE ET EN SANTÉ

4 | FAIRE LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE,  
CIRCULAIRE ET RESPONSABLE

5 | MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES



## PRIORITÉ 1

### RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES ET LA DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES

#### Action 1 Augmenter la part modale des déplacements à pied, à vélo ou en transport en commun

MESURES DE MISE EN ŒUVRE	ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
<b>1-1</b> Adopter un Plan local de déplacements	2016-2018	50 %	75 %
<b>1-2</b> Sécuriser les déplacements actifs des citoyens sur les trajets domicile-école-travail (corridors scolaires, intersections sécurisées, rétrécissement des intersection, etc.)	2016-2020	20 %	40 %
<b>1-3</b> Promouvoir les déplacements actifs chez les enfants et leurs parents sur le trajet domicile-école-travail (Trottibus, à pied, à vélo, ville active, etc.)	2016-2020	20 %	40 %
<b>1-4</b> Éliminer les places de stationnement aux intersections, afin de respecter les prescriptions du Code de la sécurité routière (Politique de stationnement)	2016-2019	40 %	40 %
<b>1-5</b> Installer de nouveaux supports à vélo dans les lieux publics et aux abords des bâtiments municipaux	2016-2020	20 %	40 %
<b>1-6</b> Entretien des pistes cyclables pour le vélo quatre saisons (piste Christophe-Colomb / Boyer)	2016-2020	20 %	40 %
<b>1-7</b> Installer des stations de réparation de vélo en libre-service Biciborne	2017		100 %
<b>1-8</b> Réviser les exigences en matière de stationnement sur propriété privée	2020		

**Action 2 Électrifier et optimiser les transports montréalais**

MESURES DE MISE EN ŒUVRE	ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
2-1 Participer aux efforts d'électrification de la flotte de l'administration locale	2016-2020	20 %	40 %
2-2 Aménager des espaces de stationnement pour véhicules électriques, équipés de bornes de recharge sur rue	2016-2020	20 %	40 %
2-3 Aménager des espaces de stationnement pour véhicules électriques, équipés de bornes de recharge dans les stationnements des édifices municipaux	2016-2020	20 %	40 %
2-4 Augmenter le nombre d'espaces de stationnement réservés aux véhicules en libre-service	2016-2020	20 %	40 %
2-5 Favoriser l'aménagement de cases de stationnement pour véhicules électriques dans le cadre de projets dérogatoires	2017-2020		25 %
2-6 Modifier la réglementation d'urbanisme pour exiger un nombre minimal de cases pour véhicules électriques pour les stationnements de dix cases et plus (1 case pour véhicules électriques/10 cases)	2020		

**Action 3 Augmenter le nombre de bâtiments durables à Montréal**

MESURES DE MISE EN ŒUVRE	ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
3-1 Adhérer à la Politique de développement durable pour les édifices de la Ville de Montréal	2020		
3-2 Réduire la consommation énergétique du centre sportif Jean-Rougeau	2019		
3-3 Éliminer le mazout comme source d'énergie au centre sportif Jean-Rougeau	2020		
3-4 Remplacer le système de réfrigération au HCFC à l'aréna de Saint-Michel	2019-2020		
3-5 Convenir les systèmes d'éclairage standard au LED	2016-2020	20 %	40 %
3-6 Éliminer la surfaceuse au propane à l'aréna de Saint-Michel	2019		



## PRIORITÉ 2

### VERDIR, AUGMENTER LA BIODIVERSITÉ ET ASSURER LA PÉRENNITÉ DES RESSOURCES

#### Action 4 Protéger et enrichir la biodiversité et assurer la pérennité des ressources

MESURES DE MISE EN ŒUVRE	ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
<b>4-1</b> Identifier les emplacements propices à la plantation et planter des arbres sur le domaine public (Plan d'action canopée 2012-2021)	2016-2020	20 %	40 %
<b>4-2</b> Inciter les grands propriétaires terriens (ICI) et les citoyens à planter des arbres sur leur propriété (Plan d'action canopé 2012-2021)	2016-2020	20 %	40 %
<b>4-3</b> Agrandir les fosses d'arbre entre deux sections afin d'y planter des arbres et des végétaux	2017-2020		25 %
<b>4-4</b> Soutenir le programme des jardins communautaires et les projets de jardins collectifs	2016-2020	20 %	40 %
<b>4-5</b> Favoriser l'agriculture urbaine en permettant la culture dans les bacs de trottoirs et en aménageant ceux-ci	2016-2020	20 %	40 %

#### Action 5 Accroître le verdissement du cadre bâti

MESURES DE MISE EN ŒUVRE	ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
<b>5-1</b> Modifier la réglementation d'urbanisme afin de favoriser le verdissement lors de projets de développement sur des lots de coin	2020		
<b>5-2</b> Modifier la réglementation d'urbanisme afin d'exiger un seuil minimal de couverture arborescente lors d'aménagement d'aire de stationnement extérieure de moyenne ou grande surface	2020		

**Action 6 Réduire et valoriser les matières résiduelles**

MESURES DE MISE EN ŒUVRE	ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
<b>6-1</b> Planter les équipements pour assurer la collecte à 2 ou 3 voies sur le domaine public	2016-2020	20 %	40 %
<b>6-2</b> Planter les équipements pour assurer la collecte à 2 ou à 3 voies dans l'ensemble des bâtiments municipaux	2016-2020	20 %	40 %
<b>6-3</b> Sensibiliser les citoyens à la réduction à la source, au réemploi, au recyclage et à la valorisation des matières résiduelles (RDD, TIC, encombrants, etc.) afin d'augmenter la participation aux collectes et autres services	2016-2020	20 %	40 %
<b>6-4</b> Sensibiliser les citoyens à l'importance de participer à la collecte des matières organiques	2016-2018	20 %	40 %
<b>6-5</b> Soutenir le programme environnemental Éco-quartier	2016-2020	20 %	40 %
<b>6-6</b> Promouvoir le programme Défi zéro déchet à la table des camps de jour	2016-2020	20 %	40 %
<b>6-7</b> Effectuer la ségrégation des ordures ménagères, des encombrants valorisables et des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)	2018		

**Action 7 Optimiser la gestion de l'eau**

MESURES DE MISE EN ŒUVRE	ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
<b>7-1</b> Encourager les résidents à réorienter les gouttières vers une surface perméable, afin de réduire le volume des eaux de ruissellement acheminé à l'égout	2016-2020	20 %	40 %
<b>7-2</b> Promouvoir la réglementation sur l'usage de l'eau potable (ex. : règlement RCG 13-023)	2016-2020	20 %	40 %
<b>7-3</b> Promouvoir la réglementation sur la protection des bâtiments contre le refoulement d'égout (ex. : règlement 11-010)	2016-2020	20 %	40 %

**Action 8 Décontaminer les sols**

MESURES DE MISE EN ŒUVRE	ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
<b>8-1</b> Identifier et procéder à la décontamination graduelle des terrains sous la responsabilité des administrations locales, lors du réaménagement des parcs	2016-2020	20 %	40 %



### PRIORITÉ 3

## ASSURER L'ACCÈS À DES QUARTIERS DURABLES, À ÉCHELLE HUMAINE ET EN SANTÉ

### Action 9 Lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion

MESURES DE MISE EN ŒUVRE	ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
<b>9-1</b> Adhérer aux principes du Plan d'action municipal pour les aînés et les mettre en œuvre localement	2018-2020		
<b>9-2</b> Adhérer à la Politique montréalaise de développement social et aux dimensions du développement durable qui y sont intégrées	2017		100 %
<b>9-3</b> Mettre en œuvre localement le plan d'action découlant de la Politique en développement social	2019		
<b>9-4</b> Adhérer à la Politique de l'enfant et à son plan d'action	2017		100 %
<b>9-5</b> Soutenir les initiatives locales de la Politique de l'enfant et de son plan d'action	2017-2020		25 %
<b>9-6</b> Offrir des stages et des emplois saisonniers aux jeunes (17 à 25 ans), afin de favoriser leur intégration socioprofessionnelle	2016-2020	20 %	40 %
<b>9-7</b> Attribuer des locaux vacants aux OBNL qui contribuent à la qualité de vie de la collectivité	2016-2020	20 %	40 %
<b>9-8</b> Offrir des services destinés spécifiquement aux nouveaux arrivants et aux personnes handicapées (bibliothèques)	2016-2020	20 %	40 %

<b>9-9</b>	Poursuivre et renforcer les actions en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	2016-2020	20 %	40 %
<b>9-10</b>	Poursuivre les mesures d'accessibilité économique aux activités de culture, de sports et de loisirs (ex. : Accès-loisirs, gratuité ou rabais pour les familles à faible revenu)	2016-2020	20 %	40 %

### Action 10 Préserver le patrimoine et promouvoir la culture

MESURES DE MISE EN ŒUVRE		ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
<b>10-1</b>	Augmenter le nombre de participants aux activités hors les murs (bibliothèques et programme Hors les murs de la maison de la culture)	2016-2020	20 %	40 %
<b>10-2</b>	Soutenir la réalisation de murales et d'œuvres d'art public	2016-2020	20 %	40 %
<b>10-3</b>	Assurer la protection et la mise en valeur de bâtiments, d'ensembles et de secteurs d'intérêt patrimonial en incluant le patrimoine moderne et le patrimoine industriel	2016	100 %	100 %
<b>10-4</b>	Identifier et assurer la protection et la mise en valeur des paysages d'intérêt	2016	100 %	100 %

### Action 11 Améliorer l'accès aux services et aux équipements municipaux ainsi qu'aux infrastructures

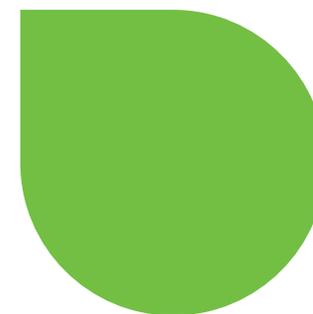
MESURES DE MISE EN ŒUVRE		ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
<b>11-1</b>	Souscrire aux principes de l'accessibilité universelle lors de la construction ou de la rénovation des bâtiments municipaux	2016-2020	20 %	40 %

### Action 12 Intégrer l'agriculture urbaine et les saines habitudes de vie à l'ADN des quartiers

MESURES DE MISE EN ŒUVRE		ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
<b>12-1</b>	Soutenir les nouveaux marchés saisonniers et autoriser les écoles ou autres organisations à accueillir des marchés en période estivale	2018		
<b>12-2</b>	Soutenir l'offre de service en sports et loisirs (piscines, centres sportifs, parcs et terrains de jeux, etc.), afin de rejoindre la population issue de l'immigration	2016-2020	20 %	40 %
<b>12-3</b>	Dans les bibliothèques, poursuivre la présentation de conférences et d'ateliers en lien avec l'agriculture, l'alimentation et les saines habitudes de vie	2016-2020	20 %	40 %
<b>12-4</b>	Faire la promotion des campagnes existantes (ex. : Défi Santé, mois de l'activité physique, mois de la nutrition, etc.)	2016-2020	20 %	40 %

## 13 Poursuivre le développement de quartiers viables

MESURES DE MISE EN ŒUVRE	ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
<b>13-1</b> Assurer une offre résidentielle diversifiée permettant de répondre aux besoins de l'ensemble de la population (familles, aînés, etc.)	2016-2020	20 %	40 %
<b>13-2</b> Bonifier l'offre en équipements culturels et de loisirs et en assurer l'accès en transport collectif – nouvelle maison de la culture	2018		
<b>13-3</b> Bonifier le réseau des ruelles vertes	2016-2020	20 %	40 %
<b>13-4</b> Verdir des terrains publics pas ou sous-utilisés	2018-2020		25 %
<b>13-5</b> Poursuivre la gestion du projet de rue partagée « Place De Castelnaud » dans le cadre du Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées en vue de sa permanence	2016-2020	20 %	40 %





## PRIORITÉ 4

### FAIRE LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE, CIRCULAIRE ET RESPONSABLE

#### Action 14 Verdir l'économie

MESURES DE MISE EN ŒUVRE	ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
<b>14-1</b> Répertoire des projets d'économie circulaire dans l'arrondissement (économie du partage, espaces de travail partagés, etc.) et mettre à jour le répertoire	2017-2020		25 %
<b>14-2</b> Favoriser et appuyer les projets d'agriculture urbaine	2016-2020	20 %	40 %
<b>14-3</b> Soutenir le projet de valorisation du bois de frêne	2016-2020	20 %	40 %
<b>14-4</b> Soutenir le projet Culture Vélo	2016-2018	33,33 %	33,33 %

#### Action 15 Organiser des événements écoresponsables

MESURES DE MISE EN ŒUVRE	ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
<b>15-1</b> Mettre en place des mesures écoresponsables lors de la tenue de certains événements municipaux	2016-2020	20 %	40 %
<b>15-2</b> Sensibiliser les promoteurs tenant des événements sur le domaine public à la gestion écoresponsable et les soutenir techniquement	2016-2020	20 %	40 %



## PRIORITÉ 5

### MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

#### Action 16 Mobiliser les organisations, les citoyens et les employés

MESURES DE MISE EN ŒUVRE	ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
<b>16-1</b> Appuyer l'innovation auprès des employés de l'arrondissement pour créer de meilleures pratiques en développement durable	2016-2020	20 %	40 %

#### Action 17 Faire connaître les bonnes pratiques et augmenter les initiatives de développement durable

MESURES DE MISE EN ŒUVRE	ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
<b>17-1</b> Participer aux rencontres des partenaires de Montréal durable 2016-2020	2016-2020	20 %	40 %

#### Action 18 Rayonner ici et à l'échelle internationale

MESURES DE MISE EN ŒUVRE	ANNÉES CIBLÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
<b>18-1</b> Promouvoir les réalisations en développement durable de l'administration locale dans les réseaux, congrès, concours, etc.	2016-2020	20 %	40 %

# Bilan 2016-2017



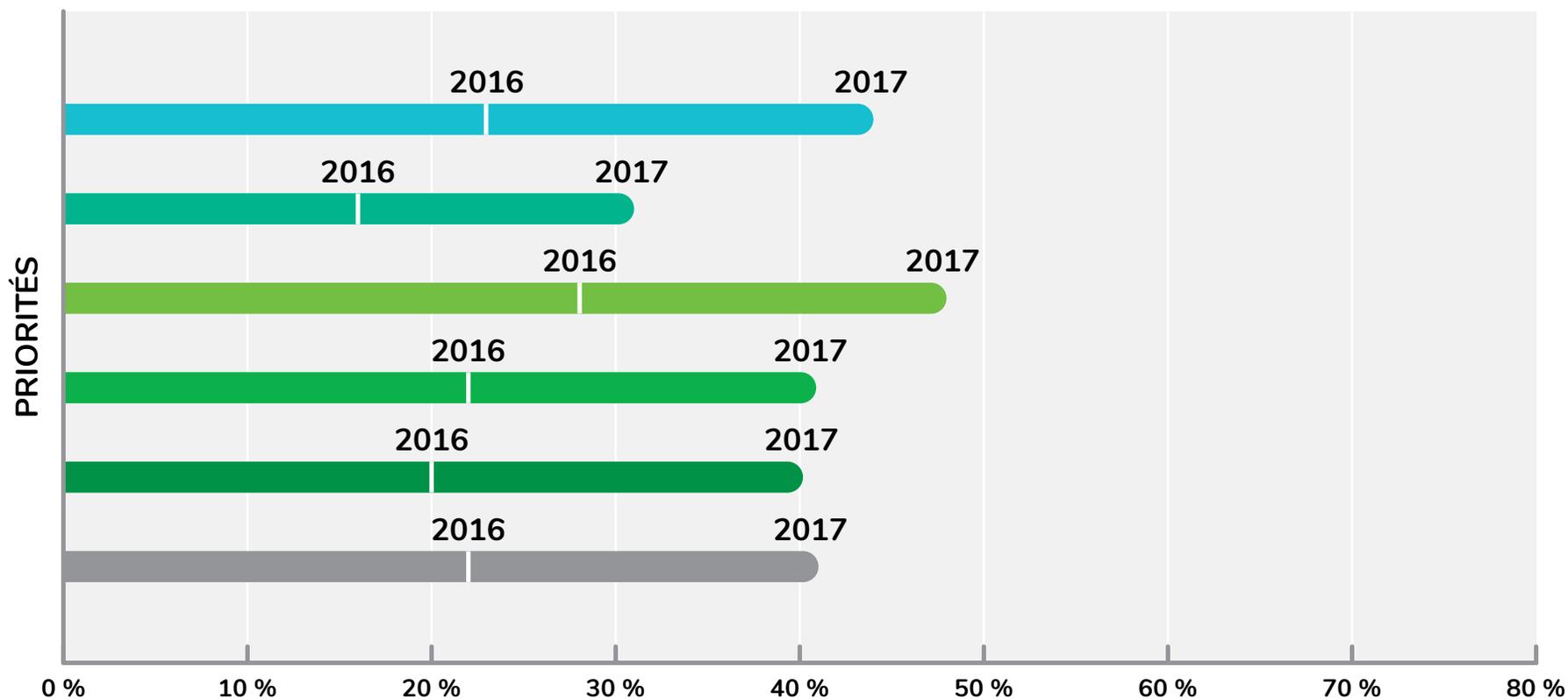
# Bilan 2016-2017

## SOMMAIRE

	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2016	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS 2017
1 RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES ET LA DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES	23 %	44 %
2 VERDIR, AUGMENTER LA BIODIVERSITÉ ET ASSURER LA PÉRENNITÉ DES RESSOURCES	16 %	31 %
3 ASSURER L'ACCÈS À DES QUARTIERS DURABLES, À ÉCHELLE HUMAINE ET EN SANTÉ	28 %	48 %
4 FAIRE LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE, CIRCULAIRE ET RESPONSABLE	22 %	41 %
5 MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES	20 %	40 %
<b>TOTAL</b>	<b>22 %</b>	<b>41 %</b>

# Bilan 2016-2017

## TAUX D'AVANCEMENT



- 1 Réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles
- 2 Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources
- 3 Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé

- 4 Faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable
- 5 Mobilisation des parties prenantes
- Total



Villeray  
Saint-Michel  
Parc-Extension  
**Montréal** 



[ville.montreal.qc.ca/vsp](http://ville.montreal.qc.ca/vsp)